



INFORMATION, CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

l'orientation, mission partagée?

**Restitution des échanges de la rencontre AFDET du 29 janvier 2020,
au Lycée Technique Régional Saint-Lambert, 7 rue Clavel 75019 PARIS**

Ouverture de la rencontre

Jean-Luc Déjeans, Président de la section AFDET de Paris

J'ai le plaisir de présider la section de Paris de l'AFDET, association nationale qui travaille à la promotion de l'enseignement technique sous toutes ses formes. Nous œuvrons à rassembler aussi bien des personnels de l'enseignement public que privé, de l'alternance et du temps plein, ainsi que de la formation continue, dans un esprit de développement de l'enseignement technique, au bénéfice du plus grand nombre. Je vous remercie de votre présence qui montre l'intérêt que vous portez à la question de l'orientation, à Paris comme en Ile de France.

Catherine Mercier-Benhamou, DASEN de Paris chargée de l'orientation

Je représente Monsieur le Recteur de la région académique qui tenait à vous exprimer l'intérêt qu'il porte à cette matinée de travail. J'y porte également un grand intérêt dans mes missions de l'enseignement technique de bac -3 à bac +3. Avec un groupe de travail sur l'orientation que j'anime avec des chefs d'établissements et des enseignants, nous avons pu élaborer une méthode d'accompagnement des équipes et cette matinée est d'autant plus importante pour nous. J'en remercie l'AFDET.

Pierre Bodenant DAFPIC Directeur académique de la formation initiale et continue de Paris

Je suis ici à plusieurs titres. Conseiller du Recteur pour la carte des formations, depuis une trentaine d'année, membre de l'AFDET, en phase de réorientation puisque je prends ma retraite, après 44 ans dans l'Éducation nationale. Il faut se poser la question de l'orientation dans un nouveau contexte. Avant on s'orientait pour un métier pour une quarantaine d'année, maintenant c'est plus du tout cela. Un jeune s'orientant dans un domaine, au bout de cinq ans, selon les travaux du CEREQ, change de domaine. Il vaut mieux les former à des compétences transversales, et leur proposer des compétences spécifiques au moment de l'emploi. La vraie question dans l'orientation, c'est l'information sur les métiers qui sont de moins en moins visibles. La deuxième question, c'est quelles sont les compétences attendues dans l'entreprise, car toute formation professionnelle a vocation à l'insertion dans l'emploi. Après la question, c'est la transmission des informations aux jeunes. Ils sont en devenir, il faut les mobiliser, les accompagner, montrer l'intérêt de telles formations pour aller dans l'emploi. Je remercie l'AFDET de cette occasion offerte d'en témoigner.

Premier temps de la Rencontre

Retour de l'enquête réalisée par la section AFDET de Paris sur la réforme de l'enseignement technique et professionnel.

Animateur Michel Uffredi, membre du Bureau de l'AFDET.

Michel Uffredi présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des établissements. Présentation appuyée d'un PowerPoint.

Les difficultés rencontrées concernant l'orientation :

Les familles de métiers : Tests et positionnement en seconde; connaissance des filières; gestion de la spécialisation et du choix des options ?

Les professionnels des entreprises : Pas ou très peu de professionnels dans les jurys et autres formes de validation, pour préparer les élèves aux entretiens d'embauche, pour la connaissance des filières d'orientation.

Le Chef d'œuvre : Réel ou virtuel ? Quel support ? Pour une classe entière ? Avec d'autres établissements ? En individuel ? Pour un groupe ?

La « Co-Intervention » ? Respect des programmes et référentiels de chaque discipline ? Préparation des interventions ? Horaires ? Choix des thèmes ? Hygiène et Sécurité (Habilitation et utilisation d'équipements particuliers).

Les CFA Publics et Privés : Fonctionnement et création, Nouvelle gestion. Les OPCO, la taxe apprentissage. Place et missions de la Région concernant l'orientation des jeunes. Implantation de sections CFA en Lycées, mixité des publics ?

Questions-Réponses :

Claude Bercy : les CET sont présents dans les jurys, les CEE ne sont toujours pas nommés sur certaines académies.

Olivier Lanez : la Ministre a revisité les fonctions des CET, ses personnes qualifiées, CET ou CEE, sont membres des jurys. Les nominations ne devraient pas tarder.

Ghislaine Morvan (FCPE Paris, en charge du 2eme degré) : Il existe un gros déséquilibre d'effectif d'enseignants entre vacataires et titulaires. La question porte sur les chiffres

Olivier Lanez : Sur Paris dans des compétences spécifiques, il y a 20% d'enseignants contractuels issus du monde professionnel, puis titularisés. En enseignement général, par concours on ne trouve pas et on fait appel à des contractuels, qui peuvent se titulariser.

Ghislaine Morvan : Et pour les jeunes sans papiers ?

Olivier Lanez : Pour les sans papier, avoir un contrat est très difficile. Il existe des accords avec les administrations et des entreprises qui permettent des poursuites d'études et des régularisations.

Jean-Charles Depecker : Le CASNAV pour les allophones arrivants s'occupe des jeunes dépendants de l'ASE, et quand ils sont pris en stages, ils sont suivis au cas par cas et sont très appréciés par les entreprises.

Deuxième temps de la rencontre

Témoignages. Animateur Bruno Racine, secrétaire de l'AFDET de Paris.

Ce deuxième temps de la Rencontre va s'organiser en trois séquences :

- ✓ Première séquence : 14-18 ans, inventer son avenir
- ✓ Deuxième séquence : 18-30 ans, accompagner son orientation
- ✓ Troisième séquence : 30 ans et plus, valoriser ses acquis et rebondir

Première séquence : 14-18 ans, inventer son avenir

Je remercie Mme Chantal Mantel, CPE du lycée Satie, d'avoir remplacé au pied levé hier soir, Monsieur Auvigne, proviseur du lycée professionnel tertiaire retenu ce matin par d'éventuelles perturbations ce jour, que je remercie pour sa préparation de l'entretien.

Question : [Pourriez-vous faire part de votre expérience dans l'accompagnement des jeunes dans la 3ème Prépa-métiers ?](#)

Chantal Mantel, CPE du lycée Eric Satie

Nous sommes tous concernés par la réforme des lycées professionnels dans le cadre de l'orientation, et nous sommes de plus en plus actifs dans cet accompagnement. On a tous en tête l'idée de la réussite de nos élèves, qui souvent nous arrivent cabossés par l'existence avec une orientation subie plutôt que choisie. Ces tendances sont en train de s'inverser, même si c'est fragile. En 3ème nous accueillons depuis plusieurs années des jeunes de 4ème venant de collège dans une classe de 3ème Prépa-métiers en lycée pro, où ils vont se préparer pendant un an pour préparer une orientation choisie. Ils sont très fragilisés, ils doutent d'eux-mêmes, de leurs compétences, il y a un travail de remobilisation à opérer pour trouver leur orientation et prévenir le décrochage.

Question : [Avez-vous un appui d'associations extérieures pour vous aider ?](#)

Nous avons des partenariats, c'est un travail d'équipe avec les enseignants et le conseiller d'orientation, parfois avec le SAMU.

Question : [Vous avez mis l'accent sur le projet d'établissement.](#)

Nous avons un nouveau projet d'établissement, avec des axes prioritaires dont l'orientation qui est un axe très important, pour que l'équipe soit véritablement active sur cet axe. Nous avons de façon permanente des contacts et des actions avec des partenaires extérieurs, le monde professionnel, des éléments concrets, l'accompagnement à l'orientation est au cœur du projet. La filière GA a une coloration profession immobilière dans un BTS. C'est un créneau de développement dans le lycée. Dans les PFMP nous incitons les jeunes à se former dans le secteur. Notre partenaire Habitat Formation, organe de formation de la chambre nationale des propriétaires, est notre interlocuteur privilégié. Il offre la possibilité de se former en BTS professions immobilières en apprentissage. Nous travaillons avec AJE depuis trois ans qui travaille avec les jeunes.

Question : [Comment être aidé avec la réforme et le Conseil régional ?](#)

Les enseignants sont habitués à utiliser les services de l'ONISEP, et sont encore frileux avec ORIANE, qui est encore embryonnaire pour eux. Le proviseur souhaite les y sensibiliser.

Suite au témoignage d'accompagnement à l'orientation des jeunes depuis l'intérieur des collèges et lycées, voici le témoignage d'un Campus des métiers et des qualifications quant à son rôle pour leur faire découvrir les métiers de filières porteuses de son territoire :

Question : Madame Gucek, pouvez-vous nous faire part du témoignage du Campus Hub Aéroportuaire que vous animez en matière d'appui à l'orientation professionnelle dans le cadre de la promotion de l'Excellence de la voie professionnelle des jeunes de 14-18 ans sur le Grand Roissy ?

Jessica Gucek, Directrice opérationnelle du Campus Hub aéroportuaire du Grand Roissy-Le Bourget

La notion de territoire permet d'inscrire l'évolution des jeunes ici de 14-18 ans dans un contexte économique avec ses freins et ses opportunités. Le Campus des métiers et des qualifications s'inscrit dans un territoire très porteur, lié au développement de l'activité aéroportuaire des aéroports Charles de Gaulle et Le Bourget qui permet d'avoir une forte attractivité sur 5 filières structurantes. Ce territoire bénéficie d'une forte démographie de jeunes (33% à moins de 20 ans) marquée par un fort taux de chômage et une basse qualification. C'est pourquoi les acteurs du Grand Roissy Le Bourget sont constitués en Campus des métiers et des qualifications, co-piloté par la Région, les rectorats de Créteil, Versailles et Paris, et l'Université de Paris 8, pour faire de la voie professionnelle un véritable atout de développement du territoire. Il a vocation à mener des actions en faveur de l'attractivité des qualifications et des métiers porteurs. A titre d'action concrète et opérationnelle, nous avons co-construit avec nos partenaires les "Prolympiades" de la logistique, à savoir, un jeu immersif qui permettait à des collégiens des départements proches 93-95-77 et Paris de découvrir les métiers de la logistique au sein d'un CFA. Nous avons également mené une action en faveur de la mixité qui s'adressait à d'une cohorte de jeunes femmes d'écoles de la deuxième chance pour découvrir les activités de fret aérien. En faveur de la mixité des genres. L'action s'est menée sur un plateau technique au sein d'un pôle de formation partenaire. Elle a permis aux apprenants d'avoir un éclairage avisé sur l'orientation tout en gommant les fausses représentations fausses par le geste. Nous travaillons avec des entreprises et des fédérations de la filière transport logistique.

Question : Dans la perspective de la mise en place de la réforme de l'orientation avec la nouvelle compétence des Régions en matière d'information à l'orientation sur les métiers et sur les territoires pour les jeunes, comment voyez-vous le rôle que peut jouer le Campus à cet égard entre acteurs économiques et opérateurs de formation sur votre territoire ?

Un des objectifs du campus est d'améliorer la lisibilité des parcours de formation et l'attractivité des métiers. D'une part, nous travaillons également très étroitement avec Défi Métiers qui est le Carif-Oref de la Région et le GIP Emploi Roissy pour constituer un référencement partagé de l'offre de formation. D'autre part, les membres fondateurs du campus, les institutionnels et les partenaires économiques mettent en place des actions qui interagissent avec tous les acteurs du territoire. Le GIP Emploi Roissy CdG, nommé par la Région, est le référent du service public à l'orientation, c'est aussi un des membres de la gouvernance du Campus. Nous travaillons naturellement ensemble sur ce sujet. Nous avons co-construit ensemble l'année dernière l'action sur le territoire une semaine du Transport et de la logistique. Cette année, cette action va être reproduite à l'échelle régionale sous la direction de la Région et des fédérations professionnelles. Nous contribuerons à gérer la

mise en place cette semaine sur le territoire du Grand Roissy-Le Bourget. Avec les établissements, lycées, CFA, services académiques et autres opérateurs de formations. Du 23 au 27 mars 2020, 4 bassins d'emploi fortement identifiés par Défi Métiers comme pôle d'attractivité sur la filière Transport Logistique seront mobilisés. Avec le concours de l'AFT, le campus accompagne la mobilisation des acteurs de l'Éducation nationale avec l'organisation d'un petit-déjeuner de rencontre entre professionnels et opérateurs de formation, mais aussi de découvertes des formations au cœur des lycées professionnels à destination des collégiens.

Question : [Mme Morvan, pour vous qui représentez la FCPE, compte tenu de votre connaissance du public de cette tranche d'âge, comment font les parents concernés pour gérer l'orientation de leurs enfants? Comment font-ils pour trouver aide et conseil ? Que faudrait-il pour qu'ils puissent plus aisément trouver l'aide et les conseils dont ils ont besoin ?](#)

Ghislaine Morvan, Représentante de la fédération de parents d'élèves FCPE

Au niveau de la FCPE on a identifié un problème au niveau de l'orientation, surtout dans la voie professionnelle à cause du déficit d'image du côté des parents et des enfants, mais aussi du côté des enseignants que certains identifient comme une menace. Au niveau des parents, il y a des évolutions, ils sont de plus en plus conscients que leurs enfants auront du mal à rentrer dans la vie active, qu'ils devront plus souvent changer de voie. Pour notre part, nous informons, nous cherchons à développer les échanges entre le monde éducatif et le monde professionnel en rapport avec les parents. Par exemple lors de forum des métiers que nous organisons dans les établissements, collèges et lycées d'enseignements généraux et professionnels où les parents représentent un panel de différents métiers et filières. Ce sont des actions à valoriser.

Question : [Dans les établissements, êtes-vous présents dans les conseils d'administration ?](#)

Le rôle de l'association dans les conseils d'administration, c'est de questionner sur ce qui se fait dans les heures dédiées à l'orientation. Quels sont les projets portés sur cette dotation horaire ? Veillez à ce que ces projets soient en adéquation avec les projets des élèves. Un point sur lequel on revient régulièrement, c'est sur la déconstruction des dispositifs genrés. Pour la voie professionnelle, c'est quelque chose d'absolument fondamental. Parce qu'il y a une auto-censure vers certains métiers.

Questions - réponses avec la salle :

Question : **Brahim Messaouden**, FGTA-FO, Vice-président du CREFOP Île-de-France : Je suis actuellement vice-président du CREFOP Île-de-France, j'ai constaté que dans les forums métiers dans les établissements, on donnait très peu l'occasion aux parents de s'exprimer sur leur métier.

Réponse : **Ghislaine Morvan** : Je ne peux qu'aller dans votre sens dans l'importance de faire parler les parents sur leur métier et la coéducation nécessaire. J'invite les proviseurs ou les principaux à ouvrir les portes aux parents dans ces occasions, en s'adressant aux fédérations de parents pour des raisons de représentativité mais aussi des cas individuels, car cela permet d'intéresser les jeunes.

Propos : **Cyrille Marekwica**, Directeur délégué aux formations du lycée Léonard de Vinci à Levallois Perret : Demain, se tient un forum des métiers, organisé par une classe de bac pro avec les parents d'élèves et le lycée avec 70 professions représentées.

Propos : **Chantal Mantel**, Le lycée Erik Satie exprime son travail vis-à-vis des familles, souvent extrêmement démunies, que nous devons beaucoup solliciter pour les faire venir au sein de l'établissement. C'est un gros travail d'information à faire pour réussir à ce que des fédérations participent aux conseils d'administration, aux mini-forums des métiers. C'est difficile, mais au bout du compte le travail finit par payer.

Propos : **Jessica Gucek**, le Campus et les établissements font appel à des fédérations quand le local ne peut répondre à la demande de représentants de parents. C'est l'avantage d'être en réseau. Parmi les acteurs économiques, par exemple les professions hôtelières qui souhaitent mener des actions promotionnelles d'orientation, elles cherchent aussi à créer les conditions facilitatrices pour que les parents puissent venir, rassurer sur les débouchés.

Deuxième séquence : 18-30 ans, accompagner son orientation

Question : [Monsieur Daniel Garault, comment voyez-vous ce début de mise en œuvre de la réforme de l'orientation pour accompagner les jeunes du lycée:](#)

Daniel Garault, DDFPT du Lycée Raspail à Paris

Réponse : Le rôle d'un DDFPT auprès d'un proviseur, de son équipe et des jeunes est de dynamiser la formation, d'insuffler des projets, d'apporter des projets pédagogiques et des innovations, qui peuvent être dans le domaine de la formation, de l'ingénierie, du technique,... Je travaille dans un lycée des métiers qui forme de bac -3 à bac +3 dans le domaine du génie climatique. Le génie climatique cela ne parle qu'aux professionnels, cela ne parle pas aux parents, aux élèves,... C'est le chauffage, c'est la climatisation, l'aération qui concourt au confort de l'habitat, des infrastructures qui peuvent être une gare, un métro, un aéroport, un hôpital, des bureaux. Il y a des gens qui conçoivent, qui les installent qui fabriquent les équipements, qui les maintiennent. Il y a 1200 apprenants, 1550 alternants (apprentis, des contrats de professionnalisation, adultes en reconversion), 850 stages par an, donc 1000 rapports contractuels avec les entreprises par an. C'est un établissement où les entreprises sont très présentes. La semaine prochaine c'est des rendez-vous pour monter un partenariat avec Engie, des entreprises qui viennent présenter des équipements à une cinquantaine de professionnels ou négocier un autre partenariat. On est débordé par la demande.

Où est le problème ? Est-ce l'emploi ? La formation ? La compétence ? Le problème c'est l'orientation. Tous les jeunes qui rentrent dans l'établissement ont un travail derrière, même quand ils ne sont pas diplômés, Le problème majeur, c'est le problème du sourcing. C'est le problème de l'image des formations, et tant que nous n'auront pas résolu ce problème, nous aurons des difficultés.

Question : [Quid de la mise en œuvre de la réforme de l'orientation ?](#)

Réponse : Comment avons-nous prise la question de la réforme de l'orientation ? Qu'est-ce qu'elle peut apporter ? Elle apporte une pertinence en nous permettant d'aller en amont de nos formations. Parce qu'il faut d'abord informer pour pouvoir attirer vers nous. Il faut aller en amont dans les collèges. Le premier orienteur, au-delà des parents, c'est le professeur principal des collèges. Il connaît en règle général, les maths, la physique, l'histoire, mais il ne connaît pas le génie climatique. Il pourra dire plus tu vas loin mieux cela sera. Au travers des modules qui sont mis en place, on doit transmettre l'information. On avait créé une seconde innovante, et cela présente d'énormes vertus. Ce qui fonctionne très très bien, c'est le co-enseignement. Et pourtant on n'était pas très rassuré. Qu'est-ce qui va se passer quand on va mettre ensemble, un prof d'anglais, de français avec un prof d'atelier ? Ils parlent bien du métier, de leur discipline, ils font bien du français rattaché à leur discipline, et cela marche. On a fait des innovations, on a fait remonter des enseignements de secondes en première terminale, et redescendre certains en seconde. On a rendu plus professionnelle la seconde professionnelle, au motif que les jeunes viennent pour cela. Or on leur dit pour l'instant tu ne sais rien faire, alors tu attendras les années suivantes pour le voir. Au moins là, il faut leur donner l'occasion de s'exercer. Même si à Raspail on est pour le numérique, je ne veux plus de PowerPoint, je ne veux que de l'atelier. L'orientation s'impose par le faire, et non par le dire. Et à la fin de l'année, il n'y a plus de jeunes qui veulent partir parce qu'ils ne sont plus contents de ce qu'ils font.

Question : [En ce qui concerne la mixité ?](#)

Réponse : La mixité des parcours, des jeunes sous statut scolaire, en apprentissage, en contrat de professionnalisation, en formation des adultes, cela fonctionne très très bien. Ce qui est une difficulté, c'est la croyance que cela ne marcherait pas. C'est que les parents pensent que le jeune est rentré dans une voie dont il ne pourra plus sortir. Il faut toujours avoir des portes de sortie. Les jeunes peuvent passer d'un statut à un autre. C'est plus vrai en BTS qu'en bac pro, mais on va plus avoir le choix pour réussir. Il faut avoir un sas de retour qui le permet. Et un lycée des métiers le permet. En pourcentage, il y a 25% d'apprenti sur 650 sous statut scolaire.

Question : [Que va changer la réforme avec la participation des Régions et des professionnels qu'elles mandateront à l'information sur les métiers ?](#)

Réponse : J'étais très content quand la Région pilotait l'apprentissage, je suis un peu moins rassuré pour l'avenir. Mais que le pilotage soit académique et territoire comme l'a dit Mme Gucek, me paraît très pertinent que les acteurs soient rassemblés, cela donne une cohérence et qu'il y ait une visibilité régionale est pertinent quand on rassemble les acteurs. Sur le pilotage, en revanche, je ne sais pas jusqu'où ira la compétence. Il paraît absolument déterminant que la notion de diplôme reste du côté de l'Éducation nationale parce que c'est ce qui permet de sauver nos formations. A chaque fois que l'exigence qu'il y a dans le diplôme a été moins forte, les vertus que l'on peut trouver à l'apprentissage peuvent se transformer en risque de taper dans le bas de la formation.

Question : [Dans l'échange que nous avons eu pour préparer cette rencontre, vous m'aviez dit que l'apport des professionnels pour parler des métiers pouvait être un appui pour également développer de vrais politiques avec les milieux économiques et renforcer encore plus l'orientation de vos jeunes.](#)

Réponse : Deux points : au sein de l'établissement on pratique des forums métiers, journées de recrutements qui sont absolument déterminants. On cherche à associer à des actions qui visent le diplôme, des actions qui visent l'emploi avec des professionnels des métiers. Il y a eu, il y a quinze ans des résistances, aujourd'hui, c'est banalisé. Les enseignants voient que les heures non sur les programmes, mais sur l'échange avec les professionnels vont être très profitables aux jeunes. Cette année, chez nous la journée de recrutement va être le 21 mars. L'année dernière, c'était 40 entreprises, 90 recruteurs pour 400 lycéens et étudiants. C'est 2000 entretiens blancs. Et c'est des offres d'emplois. Pour notre objectif de former, la présence des entreprises est absolument déterminante. Mais pour que ce soit réussi, il faut toujours mettre des conditions, des objectifs pédagogiques. La venue des entreprises doit s'inscrire dans une valeur ajoutée pédagogique. L'année dernière on a organisé un salon professionnel, 25 conférences. Les enseignants et les professionnels le redemandent.

[Cette valeur ajoutée dont vous parlez, il y a ici un ingénieur pour l'école qui va pouvoir nous en parler](#)

Question : [Qu'est-ce qu'un ingénieur pour l'école ?](#)

Sahafi Tamsamani, Ingénieur Pour l'École, EDF.

Réponse : Je suis salarié EDF, ingénieur pour l'école au rectorat de Paris mis à disposition du Rectorat par EDF pour une durée de 2 à 3 ans, avec la mission de développer la relation écoles entreprises. On est une cinquantaine sur le territoire national, tous secteurs confondus. EDF, Air France, Airbus, Total,... Nous sommes facilitateur entre le monde de l'industrie et l'Éducation nationale.

Question : [Comment intervenez-vous vis-à-vis des jeunes quant leur orientation, la découverte des métiers ?](#)

Réponse : Nous intervenons en faisant venir des experts métiers dans des forums, on essaie de donner une image concrète du terrain, à partir de visite de chantiers ; de montrer les attendus du monde professionnel, de montrer les réponses théoriques apprises dans des situations réelles. C'est très demandé.

Question : [Êtes-vous préparé à cet accompagnement ?](#)

Réponse : Je n'ai pas la connaissance de tous les métiers mais c'est par la mise en relation qu'on peut faire comprendre le savoir être, le savoir-faire. On intervient avec des jeunes regroupés collectivement. On est en relation avec les chefs de travaux, les enseignants qui sont moteurs dans ces séances. J'interviens au lycée Raspail.

Daniel Garault explicite le travail de l'IPE au lycée Raspail. L'IPE intervient dans une classe avec l'enseignant. L'intérêt de la médiation est que l'IPE arrive avec un cahier des charges, il va s'adapter à la classe, faire des présentations orales d'un sujet devant la classe, ce qui donne une plus grande portée à ces présentations faites par un professionnel pour des jeunes. Une autre association intervient aussi avec un taux de succès de 100%, c'est 100 000 entrepreneurs. Ils parlent de leur métier, de leur parcours professionnel. Ils sont très disponibles.

Question : [Comment aider dans l'apprentissage ?](#)

Réponse : Sur la partie sourcing, et financière, on peut apporter une plus value en parlant salaire des métiers.

Daniel Garault : le dispositif ParéO (Passeport pour réussir et s'orienter) est aussi exceptionnel du point de vue des familles et des jeunes. Il concerne la mixité des parcours. S'ils ne sont pas encore décidés à prendre Parcours Sup, ces jeunes vont bénéficier d'un an pendant lequel ils auront un encadrement, une formation, pour monter en gamme, et de plus ils auront à devenir les ambassadeurs de leur parcours dans les établissements auprès des autres élèves. Cela n'existe pas pour les jeunes qui rentrent en apprentissage. Quand ils n'ont pas d'entreprises, le constat qu'on fait, c'est que progressivement au CFA ils attendent un mois, trois mois sans apprentissage et alors quand ils reviennent au lycée, c'est très difficile de les reprendre dans l'établissement. Si on facilitait dans les CFA l'accès à un dispositif type ParéO, ils pourraient ne plus être en échec, le temps de trouver l'entreprise recherchée. C'est une piste sur laquelle l'AFDET pourrait nous aider à faire avancer le dispositif.

Madame Mantel : Je confirme l'excellence du dispositif ParéO dans le lycée professionnel Erik Satie, même s'il s'adresse plutôt au niveau du bac à des élèves de lycée d'enseignement général et technologique. M. Auvigne, proviseur du lycée Satie notait qu'a été développé le ParéO qui est un protocole anti-décrochage et propédeutique, qui vise, placé en zone sensible à développer la liaison bac-3 vers bac + 3, via l'université Paris-Descartes.

Questions : [Est-ce que vous associez des lycéens aux actions que vous menez ? Pour les ambassadeurs est-ce que vous faites participer des associations d'étudiants qui passent très bien auprès des jeunes ?](#)

Réponse : **Daniel Garault**, on a tous les produits que vous voulez sur étagère, mais il y a certaines conditions de réalisation. La première condition, c'est que ce soit optimisé. La deuxième condition, c'est la somme d'énergie qu'il faut déployer pour organiser ces événements (faire venir des entreprises, tenir des conférences,...). Le carnet d'adresses, c'est aussi un élément déterminant pour réaliser l'évènement. Je fais intervenir des élèves, c'est eux qui vont avoir un rôle dans la réalisation, ce sont les technico-commerciaux, qui vont aider à l'organisation, dans le déroulement de la journée, qui vont intervenir dans les autres classes avec les enseignants. Mais cela ne peut pas se généraliser à toutes les classes. Sinon cela fiche par terre le travail des enseignants.

On s'appuie aussi sur le témoignage d'anciens. L'année dernière, au premier trimestre on a réuni 200 BTS de première année, et on fait venir des anciens qui viennent leur parler tâches, missions, poste, l'emploi occupé, le métier, et le parcours de carrière. Une dizaine de témoignages par an.

Propos : **Jean-Louis Pontet**, Conseil régional Ile de France, note le dispositif des cordées de la réussite, entre le lycée et l'université. Il propose de favoriser aussi le passage du collège au lycée (de bac -6 à bac+). Ce sera le cas dans la semaine régionale du transport logistique, dont le campus nous a parlé où interviendront collèges et lycées à côté des professionnels de la branche. Daniel : 51 mini stages de collège, 47 se sont inscrits dans l'établissement. L'orientation, ce ne peut être seulement un flyer et un papier, il faut un temps plus long pour marquer les esprits.

Question : Est-ce que cela a été enregistré ? Oui, mais pour que ce soit fait il faut que cela soit professionnel. On a même fait un MOOC, mais cela a été un échec, car on ne peut pas être professionnel partout.

Troisième séquence : 30 ans et plus, valoriser ses acquis et rebondir

Cette troisième séquence de témoignages concerne l'orientation et l'accompagnement des plus de 30 ans par des formateurs qui ont la particularité d'être de trois organismes différents de formation continue des adultes, l'AFPA dans un secteur du bâtiment, un CFA privé dans le secteur du commerce et un GRETA public tertiaire. L'objectif est de mieux comprendre comment ces formateurs utilisent leur expérience professionnelle antérieure à l'exercice de leur métier de formateur pour transmettre leur double compétence à des adultes ou du moins à des jeunes ayant déjà une expérience professionnelle.

Question : Monsieur Jacques Linon, votre double expérience de compagnonnage et de meilleur ouvrier de France d'une part, et de formateur de chef d'équipe de maçonnerie pendant 25 ans à l'AFPA vous a apporté quelque chose d'ineestimable "savoir redonner aux autres ce qu'on a appris", comme le disent les compagnons. Dans cette troisième séquence de témoignage : 30 ans et plus, valoriser ses acquis et rebondir, pouvez-vous nous faire part de votre expérience : comment transmettre pour aider les autres à se qualifier et à rebondir.

Jacques Linon, Président du groupement des MOF de Seine St Denis.

Réponse : Au départ dans la transmission, les parents transmettent quelque chose à leurs enfants. Il faut aussi demander aux personnes apprenantes de transmettre ce qu'ils vivent. Côté professionnel, pour ma part j'ai commencé très jeune à 14 ans et l'apprentissage à cette époque se faisait sur 3 ans. Mon métier je ne l'ai pas complètement choisi, mais il ne me déplaisait pas, et je l'ai aimé. Pour aimer le métier, ce qui manque à nos jeunes aujourd'hui, c'est qu'ils se retrouvent devant une barrière à sauter sans savoir ce qu'il y a derrière. On leur a pas dit pour pouvoir vivre il va falloir travailler. C'est dommage. Pour ma part, j'ai commencé comme apprenti par le bas, j'ai appris sur le tas. Les jeunes aujourd'hui, il faut les former à l'école, et il faudrait qu'on leur parle des métiers. Quand on nous appelle dans les collèges, nous venons avec nos outils, et on essaie de leur faire dire à quels métiers ils correspondent. On échange, mais souvent, c'est la question, combien je vais gagner. Mais sur les chantiers, à ceux qui commençaient comme cela à me dire combien cela paie, je leur disais, tu cherches du travail ou de la paie. Si tu cherches la paie, ce n'est pas ici. Quelqu'un qui se présente au travail, il doit savoir ce qu'il est capable d'apporter à l'entreprise. C'est la première des choses. Pour encourager les jeunes dans les portes ouvertes des compagnons, ce que je leur dit, est-ce que cela te plaît l'école. S'il ne sait pas vraiment, je lui dis, retourne à l'école et si cela ne te plaira plus, reviens me voir. C'est la seule façon de l'encourager.

Question : Pour ces jeunes qui sont plus grands, comment cela se passe pour leur apprendre le métier de chef d'équipe.

Réponse : Le maçon, c'est quelqu'un qui arrive sur un chantier tout neuf et qui est capable, après quelques années d'apprentissage, de diriger une équipe pour réaliser la construction. Le métier de chef d'équipe c'est surtout un travail de théoricien. Bien sûr, il y a aussi un travail pratique. Mais dans son apprentissage, on organise une implantation, et on désigne un stagiaire pour jouer le chef d'équipe. Avec les stagiaires, il liste toutes les opérations qui sont nécessaires pour l'implantation, et les autres jouent les ouvriers. Les enseignants suivent et observent. Il y a des erreurs, mais il faut les laisser aller dans l'erreur jusqu'à un

certain point. Il faut pas les arrêter avant, il ne faut pas bien sûr les laisser terminer leur erreur, ni démolir le compagnon.

Question : [Monsieur Boukhalfa, par votre vécu de 20 ans dans le commerce de la grande distribution, et de 10 ans comme formateur au Centre de Formation des Commerces de l'Alimentation, comment pouvez-vous aider au mieux les jeunes et les moins jeunes dont vous avez la charge à s'orienter dans les métiers en pleine évolution, voire à se reconverter, à rebondir?](#)

Mohamed Boukhalfa, formateur au CFA CIFCA à Paris.

Réponse : Je suis formateur pédagogique. Le CIFCA a 250 apprentis dans le secteur des Commerces de l'Alimentation. On est chargé de former des futurs responsables de points de vente, futurs managers dans les commerces alimentaires et la grande distribution. Ce sont des métiers en tension. Ils n'ont pas de difficultés de trouver de l'emploi en sortie. Il y a des difficultés de sourcing, à trouver des jeunes qui veulent se former dans ces métiers.

Quand j'ai intégré le CIFCA à quarante ans, j'ai repris des études de formateur, après avoir vécu professionnellement 20 ans dans le commerce de la grande distribution. Quand je suis arrivé au CIFCA, mon directeur m'a dit, vous n'allez pas transmettre des connaissances ou seulement des connaissances, mais vous allez transmettre ce que vous êtes, le vécu, l'expérience. Ce qui leur parle à ces jeunes ou moins jeunes, c'est l'expérience, ce qu'il y a derrière. Et pour cela je vais voir leur tuteur en entreprise, des tuteurs que souvent je connaissais avant. On leur permet d'aller faire leur stage en Angleterre, à Birmingham, ils doivent faire un projet en anglais, pratiquer la mobilité. La difficulté c'est de définir le champ de ce que c'est un formateur. Notre public évolue, est connecté, et nous manquons d'outils. J'ai du reprendre des études pour me former dans l'inter culturalité pour pouvoir apporter des réponses à ces jeunes. Nous sommes dans une société qui est de plus en plus complexe, et dans laquelle nous avons à former, faire acquérir un métier.

[Nous allons passer à un autre formateur, ici Monsieur Casu vient d'un GRETA, Monsieur Casu, c'est à vous](#)

Stéphane Casu, formateur au GRETA METEHOR Tertiaire de l'ENS Bessières

Réponse : Je suis conseiller en formation continue. Je développe des formations pour le compte d'un GRETA, nous prenons le relais de la formation initiale pour des adultes de plus de 30 ans. De la formation tout au long de la vie pour des reconversions, pour des demandeurs d'emploi avec des partenaires nombreux du Conseil régional, des OPCO. Les modalités pédagogiques sont adaptées à ces publics, avec une grande liberté pédagogique par rapport à la formation initiale, avec la nécessité d'innovations vis-à-vis des financeurs comme des publics.

Questions : [Pouvez-vous développer sur vos dispositifs et leur innovation.](#)

Le dispositif dans lequel j'interviens est le GRETA Metehor, Métier du tertiaire et de l'hôtellerie restauration, du niveau V au niveau II. Du CAP jusqu'au Master en passant par la licence. Métiers de la comptabilité, allant du BTS au DCG, ou dans l'immobilier. Une bonne centaine de formations. Avec différents types de financements. Les parcours sont variés. Au niveau CAP celui de pâtissier ou cuisine se fait en 6 mois. Le salarié devient opérationnel au

bout de quelques mois. L'introduction du numérique est très demandée. La pédagogie inversée est un exemple d'innovations.

Mohamed Boukhalfa : En termes de dispositifs, l'année dernière nous avons intégré au CIFCA deux nouveaux diplômes qui sont le CAP primeurs et CAP fromager. Les entreprises ont toutes été partantes, Monoprix, Grand Frais, Leclerc qui sont venues et ont été extrêmement intéressés par ces formations. Mais avec la difficulté de trouver des jeunes pour ces formations, à qui on promettait la formation et des postes après celle-ci. Les jeunes étaient des jeunes migrants avec peu de formation et la difficulté de les garder.

Question : [Votre double expérience de meilleur ouvrier de France et de formateur doit être aussi un atout dans la transmission des compétences ?](#)

[Monsieur Linon que pouvez-vous nous dire en terme d'innovation ?](#)

Nous organisons chaque année les concours d'un des meilleurs ouvriers de France, soit 90 métiers environ en France. Sur le 93 nous représentons 23 métiers, et 40 métiers sur l'Île-de-France. Métiers du Bâtiment, métiers de bouche, du bois, sculpture sur bois, du cuir,... Les inscriptions commencent fin octobre et se terminent au 15 février et le jury des concours a lieu le 25 avril au gymnase de Vigny. Il y aura 350 chefs d'œuvre. Je vous invite tous à venir à Vigny. L'AFDET sera contente de faire part de cette annonce.

Troisième temps de la rencontre:

Table ronde. Animateur Jean-Charles Depecker Délégué régional de l'AFDET

Jean-Charles Depecker : [J'ai le plaisir d'animer cette table ronde et laisser le soin à chacun de se présenter. Pour rappel, l'AFDET est organisée en sections et les sections sont organisées de plus en plus au niveau des régions.](#)

Sandrine Lamiré-Burtin, conseillère régionale Île-de-France, élue déléguée spéciale à l'orientation

Je suis arrivée à cette fonction au moment où il a fallu élaborer une stratégie de l'orientation, que nous avons votée en mai dernier. Nous avons la compétence du SPRO depuis 2014, avec la loi du 5 septembre 2018 la Région a depuis la compétence de l'information à l'orientation

Laurent Hugot - SAIO - DRAIO délégué de région académique à l'information et à l'orientation

Actuellement chef du service académique de l'information à l'orientation de l'académie de Paris, et prochainement délégué académique de l'information à l'orientation pour la région académique. Nous travaillons depuis une année avec Mme Sandrine Lamiré-Burtin sur la façon dont la Région va exercer cette nouvelle compétence en articulation avec ce que l'on fait, qui existe déjà et ce qu'on souhaiterait faire dans les établissements scolaires et les CFA. Le chantier est immense, l'Île-de-France représente 25% de la population scolarisée en France. Les enjeux sont majeurs, à nous de réussir que d'ici 5 ans, la situation soit meilleure qu'aujourd'hui.

Jean-Louis Pontet, Chef du Service de l'orientation du Conseil régional d'île de France

Depuis 2015 nous avons en charge la mise en œuvre du Service Public Régional de l'orientation (SPRO). La loi Avenir professionnel de septembre 2018 rajoute une compétence complémentaire, non pas l'orientation qui n'est pas notre compétence, mais l'information à l'orientation des scolaires.

Jean-Charles Depecker

Premier temps d'échanges : ce qu'apporte et ce que change la loi dans vos structures.

Deuxième temps : ce qui concerne plus spécifiquement l'Île-de-France et la région académique

Troisième temps : comment cela s'est mis en œuvre, ce qui reste à faire, les difficultés, les outils mis en place et la façon dont ils peuvent ou doivent être utilisés

Laurent Hugot : Les changements majeurs concernent l'apprentissage et l'évolution de la voie professionnelle visant à augmenter le nombre d'apprentis accueillis dans les lycées, et d'autre part l'information à l'orientation qui était portée par l'Éducation nationale et surtout par l'ONISEP. La nouvelle compétence de la Région à l'information à l'orientation change un petit peu nos missions et présente avec sa compétence économique, du point de vue de l'Éducation nationale, l'avantage d'être un partenaire qui a une connaissance du tissu économique et ainsi de pouvoir renforcer le lien des établissements avec les acteurs économiques par territoire. Avec plusieurs difficultés qu'il faut avoir en tête, présenter les formations sur un territoire est important, mais en même temps il ne faut pas ghettoïser le territoire, pas bloquer les gens sur les territoires. Parce que tout peut évoluer, on a en tête l'histoire des bassins miniers et sidérurgiques, avec la conséquence de blocage des gens sur ces territoires. Il faut aussi que les formations générales s'incarnent dans les formations spécifiques locales pour que les gens puissent voir, rencontrer des témoins. Il faut réussir cette double articulation. L'appui de la Région est un plus que l'on espère de cette nouvelle législation.

Mme Lamiré-Burtin. On a voté cette stratégie, le cadre d'intervention de cette stratégie, en mai dernier. On l'a pas fait seul, on est là pour coordonner. L'orientation périscolaire on ne peut pas le faire sans l'Éducation nationale. On n'a pas la pédagogie, on a juste un rôle d'information sur les métiers et sur les formations. Pour monter cette stratégie on a auditionné le plus grand nombre d'acteurs, acteurs de l'orientation qu'on pouvait retrouver sur les bassins, acteurs des lycées qui prennent des initiatives avec des associations locales, acteurs économiques sur les territoires sur lesquels s'appuyer. On a fait remonter ces éléments d'information, y compris les risques d'auto censure dont on a parlé ce matin concernant les genres et les métiers. Aujourd'hui c'est en train de se mettre en place dans les services. Ce n'est pas que le pôle lycée ou enseignement supérieur qui porte l'orientation. Ce sont aussi la formation professionnelle et le développement économique. On va s'appuyer sur ces 4 pôles pour travailler sur l'orientation.

Jean-Louis Pontet. Ce qui a changé dans la Région du point de vue de l'apprentissage : la loi a réaffirmé le rôle de coordination des acteurs de l'orientation de la Région sur ces territoires. Il a fallu mettre en œuvre avec **les acteurs CEP** (conseillers en évolution professionnelle). C'est le seul dispositif existant aujourd'hui qui parle d'orientation. Cela a été créé pour la formation continue, la formation tout au long de la vie. Les GRETA, l'AFPA

agissent eux aussi dans la formation continue. Avec les textes écrits depuis 2015 sur les CEP on a commencé à travailler avec eux, aussi avec les CIO, les professeurs principaux, les chefs de travaux (DDFPT) sur les bassins. On a encore des petits problèmes à la Région pour toucher les collèges. Les Régions sont plus directement proches des lycées, et les départements des collèges. Avec les CEP, on touche les actifs salariés et les demandeurs d'emploi. Les acteurs de l'orientation scolaire pourront en profiter, par la vue directe sur les métiers qu'ont les CEP. Avec la possibilité de voir ces données là dans les territoires, et non plus globalement au niveau régional. La loi de 2018 change que l'Éducation nationale participe directement au Service public régional de l'orientation (SPRO).

Jean-Charles Depecker : [De quelle façon travaillez-vous avec les entreprises ?](#)
[Qu'est-ce qui a changé avec la nouvelle loi de ce point de vue ?](#)

Laurent Hugot : Il y a maintenant un nombre d'heures dédiées (54h en collège) à l'orientation. On avait déjà cela en partie en lycées professionnels et collèges (avec les parcours avenir), un peu moins vrai en lycées généraux et technologiques. Ces 54h ne sont pas figées, on a de la souplesse dans l'utilisation de ces heures. Cela permet de réfléchir à la façon dont on peut organiser un programme d'information à l'orientation sur 3 - 4 ans pour les jeunes, et surtout arriver à faire comprendre aux parents et aux jeunes qu'on fait quelque chose pour eux. Montrer une cohérence entre les actions de formation et les actions pour l'orientation. Par exemple, un chercheur qui explique une découverte fait le lien entre son parcours scolaire et universitaire et le résultat de sa recherche. C'est de l'orientation aussi. Le travail des équipes et des chefs d'établissements est d'arriver à expliciter ce travail, que l'élève se rende compte du lien entre le témoignage et son possible choix d'orientation, et ainsi ouvrir sa curiosité et lui donner envie. Il faut savoir construire ce lien, pas toujours facile, à l'orientation. On doit préparer et programmer cette nouvelle façon de faire.

Jean-Charles Depecker : [Comment se passe concrètement la réforme ? Les difficultés ?](#)

Sandrine Lamiré-Burtin. Les enseignants sont là pour apporter un savoir. La Région a la charge d'apporter l'information au plus près des franciliens, sur les territoires. On pourra déplacer les événements sur les bassins, on va organiser des semaines sur les métiers et en informer les établissements scolaires et les professeurs principaux qui sont en attente. Ils ont un besoin de mieux comprendre les réalités locales et de mieux orienter les jeunes. Les chefs d'établissement font de plus en plus appel à des associations, qui sont là pour la découverte des métiers, mais aussi pour la découverte de soi. Les professeurs sont intéressés car cela leur apporte la pédagogie vis-à-vis de leur public. Ce sont les associations qui vont intervenir vis-à-vis des professeurs, mais pas du tout vis-à-vis des publics scolaires. La greffe prend bien. Travailler sur la confiance en soi, sur ces fondamentaux, c'est mieux préparer les jeunes aux métiers de demain, les métiers souvent nouveaux. S'ils connaissent leurs atouts, les compétences à travailler pour atteindre telles filières, telle branche professionnelle. Des associations, des branches professionnelles qui manifestent leur intérêt pour ces démarches, c'est ainsi qu'on va les sélectionner en partenariat avec les SAIO, ce sont elles qui pourront intervenir dans les établissements.

Laurent Hugot : Nous avons une difficulté avec les personnes qui peuvent intervenir en direction des collégiens et des lycéens. Il y a des associations professionnelles, à commencer par l'AFDET, pour lesquelles la question ne se pose pas, du fait de leur intégrité, de la déontologie. Or l'orientation est un marché qui se développe. On a des groupes, des associations, des start-up qui se présentent comme s'ils allaient révolutionner l'orientation en France. Derrière cela il y a des vrais bonnes volontés, des produits très intéressants qui méritent d'être portés, mais à côté de cela il y en a d'autres qui passent à côté des difficultés qu'appellent ce travail d'accompagnement et de découverte des métiers. Il faut faire attention à qui on mettra en face de collégiens et de lycéens. Cela ne peut être un essai contre-productif. Il faut aussi prendre des garanties vis-à-vis des parents d'élèves. Il faut être vigilant sur la qualité des actions que l'on va mettre en place.

[La situation est très différente selon les établissements, pouvez-vous nous parler des outils ?](#)

Jean-Louis Pontet. Les outils que nous avons mis en place en rapport avec les branches professionnelles, les secteurs qui se développent existent depuis assez longtemps. Du fait du travail en direction des demandeurs d'emploi, du travail sur la mobilité avec les conseillers en évolution professionnelle. D'autres sujets apparaissent avec le CPF, compte personnel de formation, avec les droits qui vont avec et les montants pour financer sa formation. Parcours sup en est un autre exemple.

Cela demande de l'accompagnement et de la réflexion. On est dans une mobilité professionnelle, un retour à l'emploi qui s'apparente à la problématique de l'accompagnement à l'orientation. On s'est aperçu que les réseaux de l'orientation ne se parlaient pas entre eux. Il en existe 22 en Île-de-France : Cap Emploi, présent ici, les Missions locales, Information Jeunesse, Cité des métiers, Pôle emploi, l'APEC. Ils se parlaient entre eux, mais ont un grand professionnalisme dans la spécificité de leur réseau. Pour orienter les publics on est très bien couvert en Île-de-France.

L'entreprise et le monde est en train de bouger. On a ressenti un réel besoin entre les besoins de l'employeur et ce qu'en connaissaient les conseillers du SPRO. D'où l'idée de créer des matinales permettant de réunir l'ensemble d'une branche professionnelle et l'ensemble des conseillers. Aujourd'hui il faut parler de compétences, et plus seulement de diplômes et de formations. Les conseillers doivent l'entendre et l'intégrer dans leur pratique. Il faut changer de braquet. Maintenant porte ouverte aux matinales aux enseignants, aux gens de l'orientation scolaire. On le faisait au niveau de la région, on va le faire au niveau de chaque bassin. Il faudra que cela rentre aussi un jour ou l'autre dans le PAF, le Plan académique des formations.

On organise maintenant des semaines. On organisait une semaine de l'industrie, on va organiser une semaine du transport et de la logistique dans plusieurs bassins. On demande aux 9 branches qu'il y a derrière transport-logistique d'ouvrir leur porte des entreprises pour des publics. Les entreprises préfèrent les ouvrir à des adultes, mais les enseignants intéressés pourront y être invités, et y acquérir une autre représentation de la filière, du travail et des métiers. Inviter aussi les fédérations de parents et les parents à ces semaines est très important.

Jean-Charles Depecker : [Que devient le Club des partenaires mis en place par les académies ?](#)

Laurent Hugot : dans les conventions que signent les académies franciliennes avec les grandes entreprises, il y a toujours un volet sur l'orientation des élèves, soit des offres de stages, soit des interventions professionnelles, ingénieur pour l'école,... Par ailleurs, depuis plusieurs années on a constitué un Club des partenaires, regroupant des entreprises qui offrent des stages, des interventions dans les établissements, et visites d'entreprises pour les enseignants ou pour les élèves. Ce sont des partenaires déjà privilégiés, une cinquantaine de structures. Le lien du Club des partenaires avec la Région pourra ainsi s'élargir.

Jean-Charles Depecker : [Est-ce qu'il ya une convention régionale qui a été signée après la signature du cadre national de référence signé en mai 2019 ?](#)

Mme Lamiré-Burtin. Elle est en cours, elle devrait être signée en mars. Elle doit répartir les missions des uns et des autres.

Laurent Hugot: la stratégie régionale a été votée en mai 2019, il y a eu une saisie du CESER, Conseil économique, social et environnemental régional à ce propos qui a remis son rapport il y a un mois environ. On attendait des éléments de ce rapport pour alimenter la réflexion des académies. Elle est en cours de rédaction. Il n'y a pas d'opposition, de confrontation entre l'Éducation nationale et la Région sur ce sujet. On ne peut pas dire qu'il y a une co-rédaction, parce que la responsabilité de cette compétence est à la Région, mais c'est presque une rédaction à deux mains de cette convention. Dans les évolutions structurelles on est très très loin des rapports qu'il y avait entre les exécutifs régionaux et les académies, il y a 15 - 20 ans. On est sur un travail d'échange, de coopération.

Mme Lamiré-Burtin. ORIANE est un outil de référence sur les métiers et les formations pour les franciliens. Il est perfectible, bien évidemment, mais on est à la version 2, il évolue tout le temps, ce qui est naturel. C'est une cartographie, qui deviendra dynamique dans la version 3, et répond au besoin que chacun pourra trouver au plus près de chez lui les acteurs de l'orientation qu'il recherche. Défi métiers a mis à jour les fiches métiers de plus de 700 métiers, précisant les formations qui conduisent à ces métiers, avec une fourchette de grille de salaires. Nous allons en faire une application Smartphone.

Jean-Louis Pontet. L'intérêt c'est un outil régional. Le site de l'ONISEP était spécialisé sur le scolaire. On est avec Oriane sur les formations tout au long de la vie, c'est plus large. On travaille par bassin. On peut parler d'emploi, de salaires sur ce bassin. Il y a des points à améliorer, l'outil demande à être rodé. Le portail Oriane est un portail de service public, ce n'est pas un service marchand, ni un service propriétaire qui oriente de façon privilégiée dans une voie.

Échanges avec la salle

Brahim Messaouden : FGTA-FO, Vice-président du CREFOP Île-de-France : Oriane a corrigé ses défauts initiaux et évolue positivement. Les entreprises et les branches ont un rôle important et des moyens pour travailler sur les évolutions des métiers, notamment avec les OPCO. ProA est une façon de favoriser l'alternance qui est centrale au sein des entreprises. Les projets d'établissement ne doivent pas être oubliés car ce sont des outils structurants.

Jean-Louis Pontet. On a eu la chance de s'appuyer sur le CREFOP, avec des représentants salariés, des représentants patronaux, pour avoir une stabilité dans notre politique par bassin. Ce n'est pas nous qui allons piloter dans chaque bassin, mais a été désigné, avec l'élue en charge de la politique régionale, un référent par bassin, qui est des acteurs du service public régional de l'orientation, qui peut être ici une mission locale, là pôle emploi,.... Ce sont des acteurs entre eux qui partent de leurs besoins et discutent comment mener une politique d'orientation dans le cadre d'une stratégie que l'on a voté au niveau régional.

Jean-Charles Depecker : [Comment la convention régionale aborde la relation des établissements avec les professionnels ? Comment seront-ils choisis ? Quel rôle sera attribué aux associations ?](#)

Sandrine Lamiré-Burtin. C'est la question majeure de comment sélectionner les professionnels. Tout le monde n'a pas la pédagogie. On a voulu créer un comité de sélection. On partirait du Club des partenaires qui a fait ses preuves.

Laurent Hugot: on va s'appuyer sur une charte déontologique qui est d'autant plus importante pour des jeunes en formation. Neutralité commerciale, la gratuité. Inciter dans la charte les entreprises à prendre des jeunes en immersion, pendant les périodes où les lycées et collèges sont centre d'examen.

Jean-Charles Depecker : [Pour les projets d'établissement, y aura-t-il des recommandations ?](#)
Oui bien sûr.

Jean-Charles Depecker : [La question des ingénieurs pour l'école?](#)

Laurent Hugot : Elle sera aussi abordée dans la convention. Plus largement la Mission écoles entreprises est posée, le cadre de l'accompagnement des filières technologiques, les PFMP. Tout cela a une dimension pédagogique très forte, dans laquelle les IPE apportent leur expertise. Après il y a toute la dimension sur l'information sur les métiers dans laquelle les Missions écoles entreprises ont un rôle important qui devrait revenir, pour le coup, à la compétence régionale, pour laquelle il pourra y avoir un partage de compétences. A ce stade on n'est pas assez avancé pour savoir quel sort sera donné aux Missions écoles entreprises et aux IPE.

Jean-Charles Depecker : [Pour terminer, je vais passer la parole à chacun d'entre vous. Tous ces témoignages étaient intéressants. On va ensuite clôturer.](#)

Laurent Hugot : 1- Informer ne suffit pas. 2- On est obligé de parler de métiers, de parcours professionnel. On est tous d'accord pour aborder le problème par les compétences. Sauf que les compétences ne s'incarnent pas dans un métier. Si on visualise le métier de fromager, les jeunes ne visualisent pas le métier d'ingénieur. On ne sait pas bien expliciter les compétences.

Jean-Louis Pontet. Sur le sujet de l'orientation je dirais, restons dans l'expérimentation, le monde va très vite, on doit ne pass'en tenir à des représentations figées concernant les 10 à 15 ans. Organisons nous pour que tout le monde puisse participer à ces différentes

expérimentations. Il faut s'unir dans un projet commun pour que chacun trouve sa place dans la cité, l'orientation c'est quelque chose d'individuel. Sachons aussi nous servir du numérique à bon escient, accompagnons les gens tout au long de la vie.

Sandrine Lamiré-Burtin.

J'attends de notre Conseil Régional qu'il travaille conjointement avec l'Éducation nationale, cela permettra de faire bouger les lignes et d'avancer. Ainsi nous changerons l'image des diplômes technologiques pour que l'excellence de la voie pro soit reconnue. Aller sur le terrain, sur les bassins d'emploi est primordial. Nous sommes tous concernés par le sujet de l'orientation.

Mot de clôture

Jean-Luc Déjeans : Comme vous le savez, l'AFDET est une association nationale structurée autour de ses représentations départementales, c'est une organisation ouverte qui repose sur des adhérents, et appelle à adhérer. Vous avez vu que les services du Conseil Régional d'Ile de France et des académies franciliennes travaillent ensemble au bénéfice de tous, cela mérite d'être connu.

Nous avons abordé de nombreux sujets et abordé de nouvelles problématiques comme par exemple celle de la mixité des publics, apprentis et élèves dans une même situation pédagogique. Ou encore celle de la mixité des parcours, alternant ainsi période d'apprentissage et de formation à temps plein.

Ce sont ces thèmes que nous développerons plus avant lors de notre prochaine rencontre planifiée au mercredi 1^{er} avril 2020 autour du thème : « Alternance et apprentissage ».

Je vous remercie de votre attention.